

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017
4e circonscription de Saône-et-Loire
Joël JANNET
Alliance Ecologiste Indépendante

Questionnaire aux candidat-e-s

Si vous êtes élu-e, quelles actions entreprendrez-vous :

1. Afin que l'État garantisse aux Régions les moyens financiers pour assurer le service public de transport ferroviaire régional, particulièrement en zone rurale (fonctionnement et investissements) ?

Dans le cadre d'un état centralisé autour de la plus grande ville et région économique de France, Louhans ville s'assimile maintenant à une zone rurale !

La région Bourgogne Franche Comté devient elle-même un désert économique. Seule une politique de régionalisation, voire d'autonomie peut permettre de maintenir le dynamisme des territoires.

En cela, la Suisse montre l'exemple de la diversité territoriale, linguistique et économique.

2. Pour que le train reste un service public et participe à la mobilité des usagers quelque soit le motif (les études, le travail, les loisirs ou le tourisme) dans des conditions acceptables de prix et respectueux de l'environnement ?

Considérons que les lignes anciennes sont (devenues) respectueuses de l'environnement. Arrêtons immédiatement d'en construire de nouvelles, massacre de la bio diversité et éloignement des voyageurs du cœur des villes.

Il faut rénover le réseau ancien, conçu pour l'interurbain, et remettre le ferroviaire « voyageur » au centre de notre mode de voyage, à un tarif abordable, ce qui n'est pas le cas.

3. Pour que la ligne de la Bresse ne soit plus une variable d'ajustement de la SNCF et garantisse des trains et des horaires respectant les contraintes horaires, notamment professionnelles, des utilisateurs ?

Depuis longtemps, la SNCF sollicite les collectivités, dont la région, pour faire vivre ses TER. Il s'agit d'établir une vraie négociation sur le service rendu aux usagers, et non une simple subvention palliant aux défaillances de l'état, en matières de transport comme d'autres.

4. Pour que soient maintenus des personnels contrôleurs à bord des TER, garantissant le service, le conseil aux usagers et la veille sécuritaire ?

Dans le contexte actuel, et dans le cadre des astreintes horaires et conventionnelles de la SNCF, on comprend bien qu'il est difficile d'avoir plusieurs guichetiers, plusieurs chefs de gare, plusieurs contrôleurs... qui font un peu (mais pas tout à fait) le même métier...

Ces contrôleurs vendent les billets, et l'on peut s'étonner que la SNCF renonce à ces ventes...

5. Pour que soient maintenus des guichets ouverts dans les gares pour renseigner les publics, les guider et permettre l'achat de titres de transport autrement que par les seules solutions Internet ou bornes numériques, accès difficiles voire impossible pour certains ?

L'évolution numérique, souhaitée et demandée par beaucoup, est certainement irréversible. Peut-on souhaiter que les interfaces soient ergonomiques et conviviales ?

6. Pour que Louhans bénéficie de liaisons directes avec Paris (via Dijon) et avec Lyon et Genève (via Bourg-en-Bresse) ?

Quand l'emploi se situe en périphérie des grandes villes (Paris, Lyon, Genève), il faut faire évoluer le chemin de fer pour amener les voyageurs en leur centre (c'était la force du réseau ancien, oubliée au profit de la construction des lignes à grande vitesse qui font reperdre tout le temps gagné et contribuent à l'engorgement des accès, par leur implantation en lointaine périphérie).

C'est la rénovation du réseau ancien qui est la seule solution – pour faire rouler les trains à leur vitesse « normale ».

7. Quelles impulsions donnerez-vous au niveau législatif à la politique de la mobilité et des transports ferroviaires ? Quelles mesures spécifiques proposerez-vous en faveur des territoires ruraux ?

Il est 2 choses en matière de mobilité :

1°) Aller là où l'emploi nous mobilise, soit en va-et-vient, soit en migration.

2°) Vivre et travailler sur son territoire d'origine ou de choix, en aménageant ses compétences en fonction du bassin local d'emploi.

Pour ma part, je penserai toujours que c'est la 2^{ème} solution la meilleure, et le législateur devra tout faire pour maintenir d'une part les services publics (avec leur personnel administratif, soignant...) en place, ce qui ne me paraît pas gagné en l'état actuel des rapports politiques.

D'autre part, l'attractivité des territoires doit être soutenue par des politiques de formation des jeunes en rapport avec les besoins locaux des bassins d'emploi. C'est l'encouragement des initiatives locales, en matière coopératives surtout que je soutiendrai.

**Vu, le Candidat.
Joël JANNET**